



---

## Sommaire

Liste des Sigles et Abréviations.....	3
Assise juridique.....	4
Actualités échouages.....	4
Le bilan.....	5
Remarque annexe.....	7
Annexe.....	8

---

## **Liste des Sigles et Abréviations**

### **RNE : Réseau National d'Echouage**

Mis en place en 1972, est le principal outil de suivi des échouages de mammifères marins.

Il est constitué de **correspondants locaux** qui se tiennent prêts à intervenir lorsqu'un cas se présente. Ces derniers pouvant être des associations, des organismes d'état, des collectivités ou encore des particuliers bénévoles. Ils sont répartis sur toute la façade maritime française.

Le réseau est coordonné par l'Observatoire PELAGIS sous la tutelle du Ministère chargé de l'Environnement (Note du 27 avril 2017 relative à l'exploitation scientifique des échouages).

**Ses activités et engagements sont régis par la Charte du RNE.** Les décisions concernant le fonctionnement du Réseau sont prises par un comité de pilotage composé de représentants institutionnels et scientifiques ainsi que de représentants des correspondants par façade maritime.

**Depuis plus de 40 ans**, avec plusieurs centaines de volontaires, **le RNE a permis la constitution de la plus importante série historique concernant les mammifères marins en France**, c'est aussi une des plus longues d'Europe.

Les organismes faisant partie du RNE sont présentés dans le menu de droite et disposés par façade maritime

**Observatoire PELAGIS : Systèmes d'Observation pour la Conservation des Mammifères et Oiseaux Marins** (UMS 3462), rassemble les programmes d'observation et d'expertise sur la conservation des populations de mammifères et oiseaux marins ainsi que la gestion des bases de données associées. Son adossement au laboratoire de recherche CEBC (UMR 7372 - CNRS & Université de La Rochelle) permet la valorisation des données d'observatoire par la recherche. **L'unité repose sur un ensemble de bases de données et une banque de prélèvements biologiques.**

Les principales actions concernent le suivi de l'**abondance** et de la **démographie**, la détermination de la **distribution** et des habitats critiques ainsi que l'estimation des paramètres biologiques des mammifères et oiseaux marins. Différentes méthodes sont mises en œuvre pour y parvenir notamment **le suivi des échouages**, les **observations en mer**, la **téléométrie** ou encore l'**acoustique**.

De plus l'Observatoire PELAGIS assure la production de synthèses et rapports réglementaires, l'évaluation de scénarios de gestion et d'unités de conservation, et l'entretien des bases de données sur les prédateurs supérieurs marins.

L'expertise pratiqué dans le cadre de l'Observatoire PELAGIS est principalement un appui scientifique aux politiques publiques de conservation des mammifères et oiseaux marins. Dans une moindre de mesure, c'est aussi parfois une assistance aux opérateurs socio-économiques du monde maritime.

Plusieurs niveaux existent :

- satisfaire aux engagements internationaux de la France relatif à la conservation des populations de mammifères et d'oiseaux de mer dans les eaux françaises;
- contribuer à la mise en œuvre des obligations françaises en matière de conservation des mammifères et des oiseaux de mer;

- 
- soutenir scientifiquement les politiques françaises de protection des mammifères et oiseaux de mer (exemple : approche espèces protégées DEB ; approche espaces protégés AAMP) ;
  - soutenir scientifiquement les gestionnaires d'espaces naturels d'importance pour les mammifères et oiseaux marins ;
  - accompagner scientifiquement les opérateurs socio-économiques pour l'évaluation et la réduction des effets de leur activité sur les populations de mammifères ou d'oiseaux de mer.

**CV : carte verte** = accréditation pour intervenir sur des espèces de mammifères marins protégées mortes.

Les détenteurs de la CV sont considérés comme des correspondants du RNE et sont mandatés par l'Observatoire Pelagis par délégation : Arrêté du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer du 17/06/2016

### ***Assise juridique***

Les cétacés et autres mammifères marins sont des espèces protégées par la convention de Washington dite CITES (Convention on International Trade of Endangered Species) publiée par décret n°78-959 du 30 août 1978 et modifiée par l'arrêté interministériel du 1er juillet 2011 fixant la liste des mammifères marins protégés sur le territoire national et les modalités de leur protection. Leur transport et toute autre intervention, les concernant, sont réglementés. La circulaire DNP/CFF n°01/01 du 18 octobre 2001 précise les modalités et procédures d'intervention.

La note du 27 Avril 2017 précise les obligations de signalement des mammifères marins échoués ou à la dérive, morts ou en détresse, pour leur exploitation scientifique.

### ***Actualités échouages***

En 2017, la mise en place progressive du protocole d'échouage validé fin 2016 a pris plus de sens du fait de la formation carte verte de plusieurs agents (de la DTAM, ONCFS, Fédération de chasse, voire d'individuels) devenant de fait des correspondants autorisés à intervenir et à rapporter les échouages. Un certain nombre de points restent à améliorer mais la dynamique amorcée est sans commune mesure plus positive que par le passé.

La présence de détenteur de la carte verte sur Miquelon, a changé radicalement l'efficacité de recensement.

À noter cette année, la présence d'un blanchon pris en photo par l'équipe de la DTAM attestant de la mise bas dans les eaux de l'archipel.



Blanchon photographié à Miquelon © DTAM-975

Enfin la découverte sur les bords du Grand Baraxoa, d'une femelle de phoque gris morte et baguée W1576 par DFO, 20 jours après sa naissance, née le 28 janvier 1990 près de l'île du Cap Breton (position: 46 30 40, 61 16 91), nous a permis d'en déduire que l'animal est mort à l'âge de 27 ans, alors que l'espérance de vie de ces animaux est d'une quarantaine d'année. (cf Samuel Turgeon ; Section des mammifères marins Pêches et Océans Canada, Institut Maurice-Lamontagne 850, Route de la Mer, C.P. 1000 Mont-Joli, Québec, Canada, G5H 3Z4 Tél. / Tel: 418-775-0803 Téléc. / Fax: 418-775-0546).



© DTAM-975

## **Le bilan**

L'année 2017 aura été marquée par plusieurs événements d'échouage.

- Tout d'abord, aucun grand mammifère n'a été recensé.
- La diversité d'espèces est plus importante qu'en 2016.
- Une tentative de remise à l'eau a été opérée.
- Une quinzaine d'échouages de phoques du Groenland, d'une classe d'âge similaire, sur une très courte période au moment des migrations et dans une zone très localisée autour du Grand Barachois, a montré qu'il y a une forte présomption de prédation des phoques gris sur les colonies de Groenland de passage.

## *Détail des échouages recensés en 2017*

22/02/17	Halichoerus gryppus	1	Port de Saint Pierre	46°7794.64 56°1714.65	Logan Michel	DTAM
27/02/17	Phocoena phocoena	1	dune EST Langlade		Ludovic Orsini, Gianni Boissel, Guillaume Delizarraga	DTAM
17/03/17	Halichoerus gryppus	1	Cap de la Demoiselle	47°04'05,29 56°16'48,04	Ludovic Orsini, Gianni Boissel, Guillaume Delizarraga	DTAM
20/04/17	Pagophilus groenlandicus	1	Dune de Mirande	47°4,803' 56°19,018'	Ludovic Orsini, Gianni Boissel, Guillaume Delizarraga	DTAM
03/05/17	Halichoerus gryppus	1	Fond de l'Anse	47°7,003' 56°22,813'	Ludovic Orsini, Gianni Boissel, Guillaume Delizarraga	DTAM
10/05/17	Halichoerus gryppus	1	Anse de Ravenel	46°45'40,51 » 56°11'31,21 »	Jean Bouilleau, Richard Martin	ONCFS
13/05/17	Halichoerus gryppus	1	Grand C Barachois	46°98965' 56°34733'	Ludovic Orsini, Gianni Boissel, Guillaume Delizarraga	DTAM
14/05/17	Globicephala melas	1	dune ouest Langlade	46°55,932' 56°19,714'	Ludovic Orsini, Gianni Boissel, Guillaume Delizarraga	DTAM
18/05/17	Pagophilus groenlandicus	1	dune EST Langlade	46°58.303' 56°18.571'	Ludovic Orsini, Gianni Boissel, Guillaume Delizarraga	DTAM
18/05/17	Pagophilus groenlandicus	1	dune EST Langlade	46°58.319' 56°18.550'	Ludovic Orsini, Gianni Boissel, Guillaume Delizarraga	DTAM
18/05/17	Pagophilus groenlandicus	1	dune EST Langlade	46°58.336' 56°18.532'	Ludovic Orsini, Gianni Boissel, Guillaume Delizarraga	DTAM
18/05/17	Pagophilus groenlandicus	1	dune EST Langlade	46°58.353' 56°18.516'	Ludovic Orsini, Gianni Boissel, Guillaume Delizarraga	DTAM
18/05/17	Pagophilus groenlandicus	1	dune EST Langlade	46°975493' 56°306288'	Ludovic Orsini, Gianni Boissel, Guillaume Delizarraga	DTAM
18/05/17	Pagophilus groenlandicus	1	dune EST Langlade	46°976606' 56°305665'	Ludovic Orsini, Gianni Boissel, Guillaume Delizarraga	DTAM
18/05/17	Pagophilus groenlandicus	1	dune EST Langlade	46°978011' 56°304721'	Ludovic Orsini, Gianni Boissel, Guillaume Delizarraga	DTAM
18/05/17	Pagophilus groenlandicus	1	dune EST Langlade	46°935728' 56°328940'	Ludovic Orsini, Gianni Boissel, Guillaume Delizarraga	DTAM
18/05/17	Pagophilus groenlandicus	1	dune EST Langlade	46°975859 56°305880	Ludovic Orsini, Gianni Boissel, Guillaume Delizarraga	DTAM
23/05/17	Pagophilus groenlandicus	1	goulet miquelon nord au ouest pont	47°09333' 56°36973'	Ludovic Orsini, Gianni Boissel, Guillaume Delizarraga , Laurent Jackman	DTAM, Fédération des chasseurs
13/08/17	Phoque ind	1	dune ouest de Langlade mère Durand	47°0.313' 56°21.576'	Ludovic Orsini, Gianni Boissel, Guillaume Delizarraga	DTAM
14/08/17	Delphinus delphis	1	Diamant	46°45'37.44 56°12'58.34	Frank Urtizbera	DTAM
21/08/17	Halichoerus gryppus	1	Ruisseau Sylvain	47°3.740' 56°15.601'	Ludovic Orsini, Gianni Boissel, Guillaume Delizarraga	DTAM
21/08/17	Halichoerus gryppus	1	Ruisseau demoiselle mirande	47°4.03044' 56°16.433'	Ludovic Orsini, Gianni Boissel, Guillaume Delizarraga	DTAM
14/10/17	Globicephala melas	1	Pointe aux alouettes	46°989321 56 °278703	Boissel, Gianni	DTAM
15/11/17	Halichoerus gryppus	1	Butte d'Etou	46°59'51086" 56°18'58,487"	Boissel, Gianni	DTAM

---

On a donc 24 échouages -répartis sur 15 jours- qui ont été signalés et informés. La plupart de ces échouages se situent en période printanière ou en arrière saison au moment des migrations. 6 espèces ont été concernées cette année. Et plusieurs échouages ont nécessité l'expertise de l'équipe de Pelagis tant les animaux étaient décomposés.

La tentative de remise à l'eau d'un globicéphale noir encore vivant, s'est soldée par un échec puisque l'animal était échoué mort le lendemain.

Nous n'avons pas constaté de morts par piégeage dans les engins de pêche ou accident par collision.

Aucune personne n'a pu participer au séminaire organisé par le RNE.

Tous les participants à la formation de 2016 ont reçu leur carte verte.

### ***Remarque annexe***

Il faut reconnaître que l'accès plus régulier et plus aisé par l'équipe de Miquelon améliore les recensements et change la donne.

Il est à signaler que cette année, aucune plainte pour nuisances (odeurs, putréfaction, germes...) de riverains, nécessitant une intervention avec des engins lourds, n'a été signalée.

---

## Annexe











